

Droit des obligations

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Droit des obligations		
Volume horaire	CM	35	Code Apogee
	TD	15	
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Cet enseignement est à articuler avec les cours de droit des contrats (droit des obligations I) de licence 2 semestre 3 et avec l'enseignement de master I Droit du dommage corporel.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Introduction au droit des faits juridiques Introduction au droit de la responsabilité contractuelle et extracontractuelle. Les faits juridiques illicites : la responsabilité civile extracontractuelle Les conditions communes à tous les cas de responsabilité : le dommage, le lien de causalité. Les régimes généraux de responsabilité : les faits générateurs de responsabilité (responsabilité du fait personnel,...). Introduction aux régimes spéciaux de responsabilité (responsabilité du fait des produits défectueux, responsabilité en matière de transport...) et aux régimes d'indemnisation (loi de 1985 sur l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation). Les faits juridiques licites : les quasi-contrats.</p>			

Droit de la peine

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Droit de la peine		
Volume horaire	CM	25	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Présentation des dispositions relatives au droit de la peine, figurant dans le livre I du code pénal, ainsi que de celles relatives à l'exécution des peines figurant dans le code de procédure pénale.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> les peines encourues : peines principales, alternatives et complémentaires les mesures de sûreté l'aggravation de la peine : la récidive et la période de sûreté la peine prononcée : principe d'individualisation et de motivation de la peine, dispense et ajournement de la peine les modalités d'exécution de la peine, en particulier le sursis l'aménagement des peines privatives de liberté et la libération anticipée ou ponctuelle (réductions de peine, libération conditionnelle, autorisation de sortie, placement sous surveillance électronique, semi-liberté, fractionnement) les droits des détenus le casier judiciaire et la réhabilitation</p>			

Droit commercial

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Droit commercial		
Volume horaire	CM	25	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Le cours de droit commercial de licence 2 permet de donner les clés de compréhension de matières au programme des années supérieures (comme notamment le droit des sociétés, effets de commerce, droit de la concurrence et de la distribution et le droit des entreprises en difficulté). Ce second semestre se centre sur les biens du commerçant pour aborder en premier lieu la notion de fonds de commerce, ses modes d'exploitation et les opérations dont il peut faire l'objet. En deuxième lieu, ce cours permet d'aborder le statut des baux commerciaux qui régit le bail de l'immeuble d'exploitation du fonds de commerce.</p> <p>Prérequis : être en mesure de mobiliser les connaissances acquises en première année (introduction au droit du patrimoine, droit des biens) et au premier semestre de deuxième année (droit des obligations)</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>La notion de fonds de commerce</p> <p>Les modes d'exploitation du fonds de commerce (</p> <p>Les opérations sur le fonds de commerce</p> <p>Le statut des baux commerciaux (champ d'application, durée, loyer, déspecialisation, droits du preneur sur son droit au bail, renouvellement)</p>			

Droit des contrats électroniques

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Droit des contrats électroniques		
Volume horaire	CM	10	Code Apogee
	sans TD		
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Enseignement des règles particulières applicables aux contrats électroniques (Code civil / Loi pour la confiance dans l'économie numérique). Seront étudiées en droit de la consommation (Licence 3) les règles applicables aux contrats conclus à distance et à la fourniture de contenus numériques.			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> La dématérialisation des formalismes contractuels. La conclusion et l'exécution des contrats conclus par voie électronique Considérations générales sur les contrats intelligents (smart contracts).			

Régime général des obligations (modalités de l'obligation)

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Régime général des obligations (modalités de l'obligation)		
Volume horaire	CM	10	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours de Droit des obligations. Il s'agit d'étudier le régime commun à toutes les obligations quelle qu'en soit la source et de familiariser les étudiants avec les différents mécanismes qui permettent de modeler le rapport d'obligation.</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Les modalités des obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et étude du régime de la condition suspensive • Définition et étude du régime de la condition résolutoire • Définition et étude du régime du terme suspensif • Définition et étude du régime du terme extinctif <p>Les modalités liées à l'objet des obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des notions d'obligation et de prestation • Étude de l'obligation cumulative • Étude de l'obligation facultative • Étude de l'obligation alternative <p>Les modalités liées aux sujets des obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des hypothèses dans lesquelles l'obligation comporte une pluralité de débiteurs et/ou de créanciers • Étude du principe de la division de l'obligation en présence d'une pluralité de sujets • Étude des exceptions au principe de la division de l'obligation 			

- Définition et régime de l'obligation solidaire
- Définition et régime de l'obligation à prestation indivisible

Droit administratif

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Droit administratif		
Volume horaire	CM	35	Code Apogee
	TD	15	
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Objectifs du cours : Le cours de droit administratif général constitue la base des connaissances en droit public, indispensables à la formation de tout juriste, aussi bien dans un parcours de droit public que de droit privé. Il fournit en outre les bases nécessaires à l'étude des matières de droit administratif spécial, servant ainsi de porte d'entrée à d'autres enseignements de Licence : en L2 (droit des contrats administratifs), en L3 (droit des services publics, droit du contentieux administratif, droit public des affaires, droit administratif des biens).</p> <p>Objectifs des travaux dirigés : lecture et analyse de textes issus de la jurisprudence administrative et de la doctrine administrativiste, acquisition de la méthode du commentaire d'arrêt, perfectionnement de la méthode de la dissertation juridique.</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Les activités de l'administration (la police administrative – buts, moyens, autorités compétentes, modalités d'exercice, les activités de service public – notion de service public, création, grands principes de gestion) / Le principe de légalité : hiérarchie des normes, portée du principe de légalité, sanction juridictionnelle (recours pour excès de pouvoir) du principe de légalité</p> <p>La responsabilité administrative (faits générateurs – responsabilité pour faute, sans faute, autres régimes, conditions de mise en œuvre – préjudice, lien de causalité, imputabilité, conditions de réparation du préjudice)</p>			

Institutions de l'Union Européenne

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Institutions de l'Union Européenne		
Volume horaire	CM	25	Code Apogee
	sans TD		
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> A venir			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> A venir			

Droit des contrats administratifs

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Droit des contrats administratifs		
Volume horaire	CM	15	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Le cours de droit des contrats administratifs a pour objectif de présenter les contrats de l'administration et principalement les grands principes et règles applicables aux contrats administratifs. Il est le complément nécessaire au cours de Droit administratif général de Licence 2, et la porte d'entrée aux cours de Marchés publics de Master 1, ainsi que de droit administratif des biens de Licence 3 parcours Droit public.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Place du contrat dans l'action administrative Qualification et identification des contrats administratifs Principes généraux de la formation des contrats administratifs (compétence, choix du cocontractant, clauses) Principes généraux de l'exécution des contrats administratifs (prérogatives de l'Administration, garanties financières) Principes généraux du contentieux des contrats administratifs (contentieux de la validité du contrat, contentieux de l'exécution du contrat)</p>			

Histoire des idées politiques à partir du 18e

Année	Licence 2		
Filière	DROIT & LAP		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Histoire des idées politiques à partir du 18e		
Volume horaire	CM	25	Code Apogee
	sans TD		
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Présentation des grands courants d'idées politiques aux XIXe et XXe siècles			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Les bases du libéralisme français La contre-révolution Le socialisme utopique Proudhon Marx et les marxismes Les nationalismes			

Histoire du droit des obligations

Année	Licence 2		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 4		
Intitulé du cours	Histoire du droit des obligations		
Volume horaire	CM	25	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> L'objectif de ce cours est de compléter et éclairer le cours de droit des obligations, un droit largement inspiré du droit romain, du droit canon et du droit médiéval. Le cours s'articule autour de l'évolution de la notion de contrat et de celle de la responsabilité civile et pénale</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Les contrats à Rome Les contrats dans l'Ancien droit Les délits à Rome Les délits dans l'Ancien droit. Le consensualisme Les théories des jurisconsultes : Domat, Pothier</p>			